



# CHARTRE D'ENGAGEMENT

## Marque de territoire : Toqué du local

*Qu'il s'agisse de notre alimentation, des services dont nous avons besoin ou des objets que nous utilisons, nous sommes toutes et tous des acteurs de l'économie. Notre territoire regorge de structures qui s'engagent pour une économie plus soutenable, qui valorise les produits, savoirs et savoir-faire.*

L'Agglo pilote, avec une cinquantaine de partenaires et d'acteurs locaux un **Projet Agricole et Alimentaire Durable de Territoire (PAADT)**. Ce projet, reconnu par le Ministère de l'agriculture, s'est encore enrichi avec la trajectoire collective Afterres 2050. Ses objectifs sont multiples : accélérer la transition agroécologique, accompagner la relocalisation alimentaire et faciliter l'accès à tous à une alimentation de qualité. En parallèle, l'Agglo s'engage pour le développement de l'**économie circulaire (ECI)** et la valorisation de tous les produits et services qui en sont issus. C'est en faveur d'une économie territoriale socialement et écologiquement plus soutenable que ces actions sont menées.

Dans ce cadre et en collaboration avec les acteurs économiques et les consommateurs, l'Agglo propose depuis 2022 la marque : **Toqué du local**.

## AMBITIONS DE LA CHARTRE

### Promouvoir les acteurs locaux et les circuits courts, les saveurs et activités du terroir

- Favoriser le développement de l'offre en produits locaux et bio-locaux, tant pour les consommateurs locaux que les touristes
- Faire connaître la diversité et la qualité des produits locaux, ainsi que les savoir-faire et métiers de l'artisanat.
- Consolider la structuration des filières courtes, rémunératrices et durables

Cette Charte définit le cadre d'usage des outils créés et mis à disposition gratuitement des professionnels du territoire de l'Agglo.

## ENGAGEMENTS RECIPROQUES

### Engagement du professionnel

- Valoriser la démarche, les produits et les structures :
  - Via les outils de communication de l'établissement
  - Via des outils que l'Agglo pourra mettre à disposition
- Compléter la fiche de renseignement et accepter d'actualiser ces informations une fois par an à l'occasion de la campagne d'actualisation de l'Agglo, qui pourra demander des pièces justificatives. Les contrôles restants gérés par la DDPP dans le cadre de ses missions habituelles.

## Engagement de l'Agglo

- Un accompagnement des professionnels pour faciliter l'introduction de produits locaux et durables : animations collectives ou accompagnement individuel sur demande.
- Des outils de mise en valeur des initiatives tournées vers les produits et activités : site, journal de l'Agglo, réseaux internet, communes, évènementiels, canaux de valorisations touristiques...
- La reconnaissance de la dynamique locale et/ou circulaire dans une **marque de territoire « Toqué du local »** avec la fourniture d'un kit de communication personnalisé (affiches, signalétiques, autocollants, marques pages...)
- Un **respect de la confidentialité** des données transmises qui ne seront jamais utilisées à d'autres fins que d'illustration des objectifs de la présente Charte (traitement statistique pour création d'indicateurs généraux).

## Les critères par type d'acteur

VOUS ETES	CRITERES ELIGIBILITES
Producteur	Vente en circuit court de proximité
Restaurant, Foodtruck, Traiteur	Minimum 50% de produits locaux* à la vente
Revendeur de produits locaux / magasins	Minimum 50% de produits locaux** ou Minimum 30% de produits locaux et 20% de produits en bio
Acteur de l'économie circulaire	Promouvoir et appliquer les principes de l'ECl (système de production, d'échanges et de partage permettant le progrès social, la préservation du capital naturel et du développement économique, définition de l'ADEME)
Artisan et artisan d'art	S'inscrire dans une démarche d'approvisionnement local** et/ou éthique***
Organisateur d'évènement	Accueillir des offres de restauration intégrant les critères toqué, gestion vertueuse des déchets et mobilier/décoration issus de l'ECl.

\* Produits alimentaires locaux : production/ transformation en Drôme Ardèche Isère et l'ensemble de la Région AURA pour les produits carnés.

\*\* Produits non alimentaires locaux : Matières premières issues de productions situées dans la Région AURA

\*\*\* Certifications ou justificatifs de démarches socialement et écologiquement durables

## SIGNATURE

### Après avoir pris connaissance de la Charte et de ses ambitions

Je soussigné M./Mme

.....

Gestionnaire de l'établissement :

.....

Situé dans la commune

.....

Confirme :

- mon engagement en faveur des circuits de proximité ainsi que mon inscription dans une démarche territoriale et multiacteurs dans le Projet Agricole et Alimentaire Durable de Territoire.

### A ce titre :

- Certifie l'exactitude des informations fournies aux agents en charge de la marque et le fait de remplir les conditions relevant de ma catégorie
- M'engage à informer l'Agglo dans les meilleurs délais de tout changement de situation ou me retirer de ce référencement si je ne remplis plus les conditions suscitées.
- Autorise Valence Romans Agglo à utiliser, à des fins de communication et de mise en valeur touristique et économique, les informations et photographies concernant mon établissement et moi-même.

Fait le ..... à .....

**Cachet de l'établissement ou signature :**

